

CAP Accompagnant éducatif petite enfance (ex CAP petite enfance)

Objectifs

A compter de la rentrée 2018, le CAP Petite Enfance devient le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance proposé à la formation en totalité ou par blocs de compétences.

Il permet d'acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des enfants de moins de 6 ans, en école maternelle/accueil collectifs pour mineurs, au domicile des parents ou à son propre domicile, en établissement/service d'accueil collectif :

- conduire des activités d'animation et d'éveil du jeune enfant dans un objectif d'apprentissage des règles de vie collective, d'aide à l'acquisition de l'autonomie, d'aide au développement affectif, intellectuel et sensoriel.
- réaliser les activités de soins du quotidien (soins, hygiène corporelle, aide à la prise de repas, entretien courant des locaux, aménagement de l'espace) en lien avec les besoins physiologiques, affectifs et de sécurité physique de l'enfant.
- établir avec les enfants et les parents une relation de confiance.

Ce diplôme permet de se présenter aux épreuves d'admissibilité de la formation d'auxiliaire-puéricultrice ainsi qu'au concours d'ATSEM organisé par les collectivités territoriales.

Programme

3 Blocs de Compétences professionnels:

Accompagner le développement du jeune enfant

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages : préparation au PRAP Petite Enfance (Prévention, Risques liés à l'Activité Physique)
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne.

Exercer son activité en accueil collectif

- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels.
- Exercer son activité en école maternelle.
- Exercer son activité en EAJE (accueil et éveil des jeunes enfants) et ACM (accueil collectifs des mineurs).

Exercer son activité en accueil individuel

- Exercer son activité à son domicile, à celui des parents ou en maison d'assistants maternels

2 Blocs de Compétences générales :

- Français - Histoire/Géographie
- Maths/Sciences

NB : Possibilité de dispense des modules d'enseignement général sous certaines conditions.

La formation comprend également 560 heures de formation pratique en situation professionnelle.

Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques en salles spécialisées (salles de puériculture, cuisines), de travaux dirigés en centre de ressources, d'auto-formation assistée sur dossiers d'apprentissage originaux conçus par le GRETA-CFA dans le cadre du nouveau référentiel.

Publics

Tous publics

Pré-requis

- une connaissance minimale du secteur de la petite enfance, à travers des expériences professionnelles (immersion en milieu professionnel, stages ou emplois), un bilan, un accompagnement au projet professionnel dans le cadre de divers dispositifs.

- la compréhension orale et écrite de la langue française et des notions de calculs ou un niveau équivalent à la classe de 3ème en formation générale (Français, histoire géographie et mathématiques), obtenu dans le cadre de la scolarité initiale ou d'actions de remise à niveau dans un dispositif de formation continue de type CLEA, ETAPS ou autres.

- des aptitudes gestuelles, la capacité à travailler en équipe.

Validation

- Diplôme de l'Education nationale de niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

Durée

Durée totale maximale de 1160 heures dont 560 heures en entreprise et 600 heures en centre de formation.

La durée de la formation est indicative et sera déterminée en fonction de votre profil.